

FORMULE DU CHAMPIONNAT

1. PHASE 1 : championnats COBB, tours qualificatifs jusqu'à Noël

1.1 Participation

Pour la catégorie U15 féminin il n'y a pas de compétitions cantonales. Les équipes inscrites participent directement aux championnats COBB.

1.2 Tableau des équipes par association :

ACGBA	ACNBA	AFBB	AVB	AVSBA	BERN
Bernex		Elfic Fribourg	Blonay/Vevey	Agaune	
Collonge rive gauche basket			Cossonay	Hélios-Sion	
Gd-Saconnex			DEL Basket	Martigny	
Lancy-PLO			Esperance Pully	Troistorrents	
Lions Carouge			Gland		
Meyrin			Lausanne-Ville/Prilly		
			Nyon Feminin		
			Renens		
			Yverdon		
6	0	1	9	4	0

Total d'équipes : 20

1.3 Formation des groupes

1^{ère} phase : groupe A et B matchs aller-retour = 10 matchs / équipe

groupe C: matchs aller = 7 matchs / équipe

Groupe A

Bernex
Esperance Pully
Grand-Saconnex
Hélios/Sion
Lancy PLO
Martigny

Groupe B

Del Basket
Elfic Fribourg
Meyrin
Nyon Feminin
Troistorrents
Yverdon

Groupe C

Agaune
Blonay-Vevey
Collonge rive gauche basket
Cossonay
Gland
Lausanne-Ville/Prilly
Lions Carouge
Renens

2. PROMOTION / RELEGATION

A la fin de la 1^{ère} phase des groupes A, B, C :

- les 2 derniers du groupe A sont relégués dans le groupe B
- les 2 premiers du groupe B sont promus dans le groupe A
- les 2 derniers du groupe B sont relégués dans le groupe C
- les 2 premiers du groupe C sont promus dans le groupe B

5. des nouvelles équipes peuvent s'inscrire pour jouer la 2^{ème} phase qui débutera en janvier 2019. Elles seront ajoutées au groupe C. Le délai d'inscription pour les nouvelles équipes est fixé au 30 novembre 2018.

Composition des groupes pour la 2^{ème} phase (après Noël)

Groupe A
1 ^{ère} groupe A 1 ^{ère} phase
2 ^{ème} groupe A 1 ^{ère} phase
3 ^{ème} groupe A 1 ^{ère} phase
4 ^{ème} groupe A 1 ^{ère} phase
1 ^{ère} groupe B 1 ^{ère} phase
2 ^{ème} groupe B 1 ^{ère} phase

Groupe B
5 ^{ème} groupe A 1 ^{ère} phase
6 ^{ème} groupe A 1 ^{ère} phase
3 ^{ème} groupe B 1 ^{ère} phase
4 ^{ème} groupe B 1 ^{ère} phase
1 ^{ère} groupe C 1 ^{ère} phase
2 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase

Groupe C
5 ^{ème} groupe B 1 ^{ère} phase
6 ^{ème} groupe B 1 ^{ère} phase
3 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase
4 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase
5 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase
6 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase
7 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase
8 ^{ème} groupe C 1 ^{ère} phase
Autres équipes

3. PHASE 2 : qualification play-off, dès janvier 2019

Groupe A, B : matchs aller-retour = 10 matchs / équipe jusqu'au 23 mars 2019

Groupe C : matchs aller (un tour)

4. Remarque importante : En cas d'égalité

Dans toutes les phases de championnat, en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, celles-ci seront départagées par :

- Les confrontations directes
- S'il y a encore égalité : la différence de points lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués lors des confrontations directes.
- S'il y a encore égalité : la différence de point globale au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : le nombre de points (paniers) marqués au cours du championnat.
- S'il y a encore égalité : tirage au sort.

5. PHASE 3 : Play-off et Challenge

5.1 Play-off

Les ¼ de finale des play-offs se joueront en match aller-retour système coupe d'Europe. Le premier match chez l'équipe la moins bien classée.

Les équipes qualifiées pour les 1/4 de finale des play-offs sont les 6 équipes du groupe A de la 2^{ème} phase et les 2 premières équipes du groupe B 2^{ème} phase. En cas de renoncement d'une des équipes, la CT COBB proposera à l'équipe "vient-ensuite" de participer.

L'équipe classée 1^{ère} du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes classées "5A, 6A, 1B ou 2B".

L'équipe classée 2^{ème} du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après le choix de l'équipe classée 1^{ère} du groupe A.

L'équipe classée 3^{ème} du groupe A choisira son adversaire parmi les équipes restantes du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} du groupe A.

L'équipe classée 4^{ème} du groupe A jouera contre la dernière équipe restante du groupe "A5, A6, B1 et B2" après les choix des équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} du groupe A.

Les équipes gardent leur place de classement pour les rencontres des 1/2 finales. Le Final Four se joue sur un week-end. La date, le lieu et la planification des rencontres seront communiqués ultérieurement.

Les 4 équipes qualifiées au Final Four participeront aux CSJ. Le classement du Final Four est communiqué par la COBB à Swissbasket.

L'équipe vainqueur du Final-Four est championne COBB 2018-2019, l'équipe finaliste Vice-champion, l'équipe vainqueur de la petite finale sera 3^{ème} et l'équipe perdante de la petite finale 4^{ème}.

5.2. Challenge

Le challenge se disputera dès la fin des championnats. Les équipes doivent **obligatoirement** s'inscrire au challenge. Le délai d'inscription est fixé au **18 mars 2019**. Les équipes qualifiées aux CSJ ne pourront pas participer.

Les rencontres sont tirés au sort. Elles se jouent sur une seule rencontre. L'équipe perdante est éliminée. L'équipe gagnante se qualifie